

# Note d'informations aux familles

## NOUVEAU : PORTAIL FAMILLES

Il est désormais possible de payer via internet vos factures de l'accueil de loisirs, de l'espace jeunes ou des sports vacances.

### 1) Démarches d'inscription au Portail Famille

Cochez la case « Portail Famille » sur la fiche de renseignements de votre enfant et complétez obligatoirement l'adresse mail.

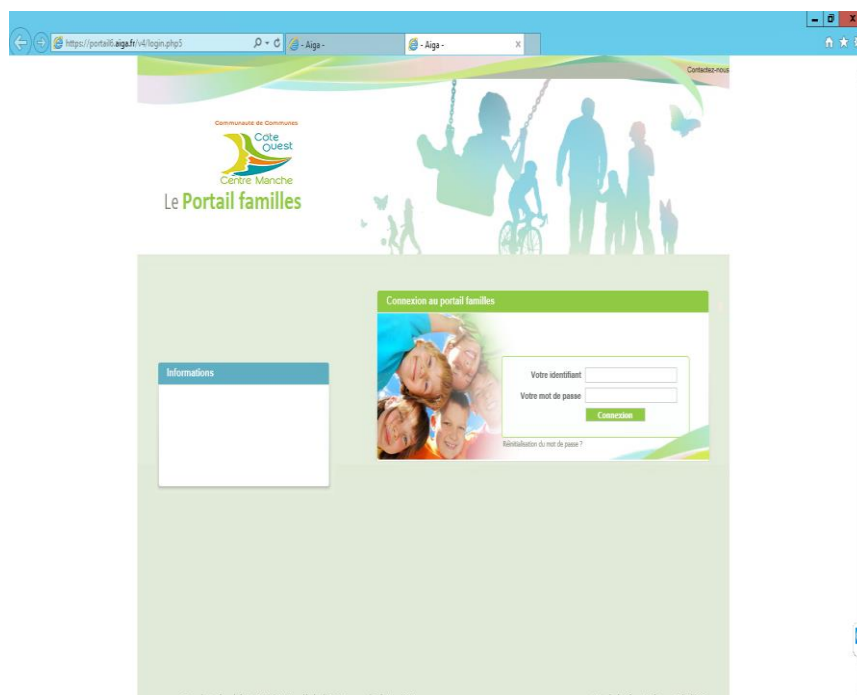
Un e-mail vous sera envoyé automatiquement afin d'initialiser votre mot de passe.

L'identifiant correspond à l'adresse mail du dossier.

### 2) Se connecter au Portail Famille

Rdv sur le lien suivant :

<https://portail6.aiga.fr/index.php5?client=07220>



Vous pouvez alors vous connecter à votre espace personnel pour consulter et régler vos factures.

Attention : Les factures à solder ne sont disponibles que 15 jours sur le portail. Si la facture n'est pas réglée sous les 15 jours, il vous faudra venir la régler à la Communauté de Communes, le paiement par internet ne sera plus possible.